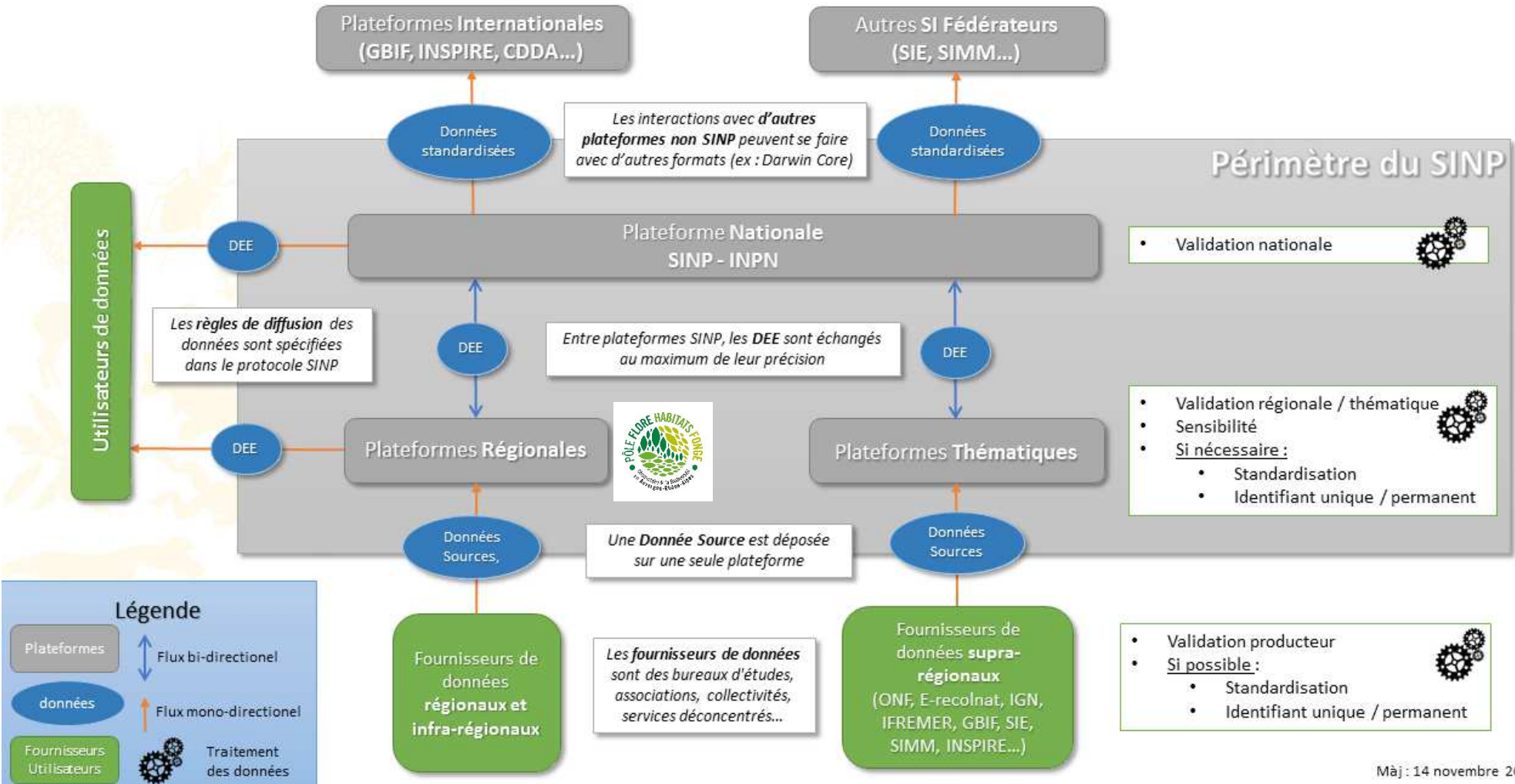


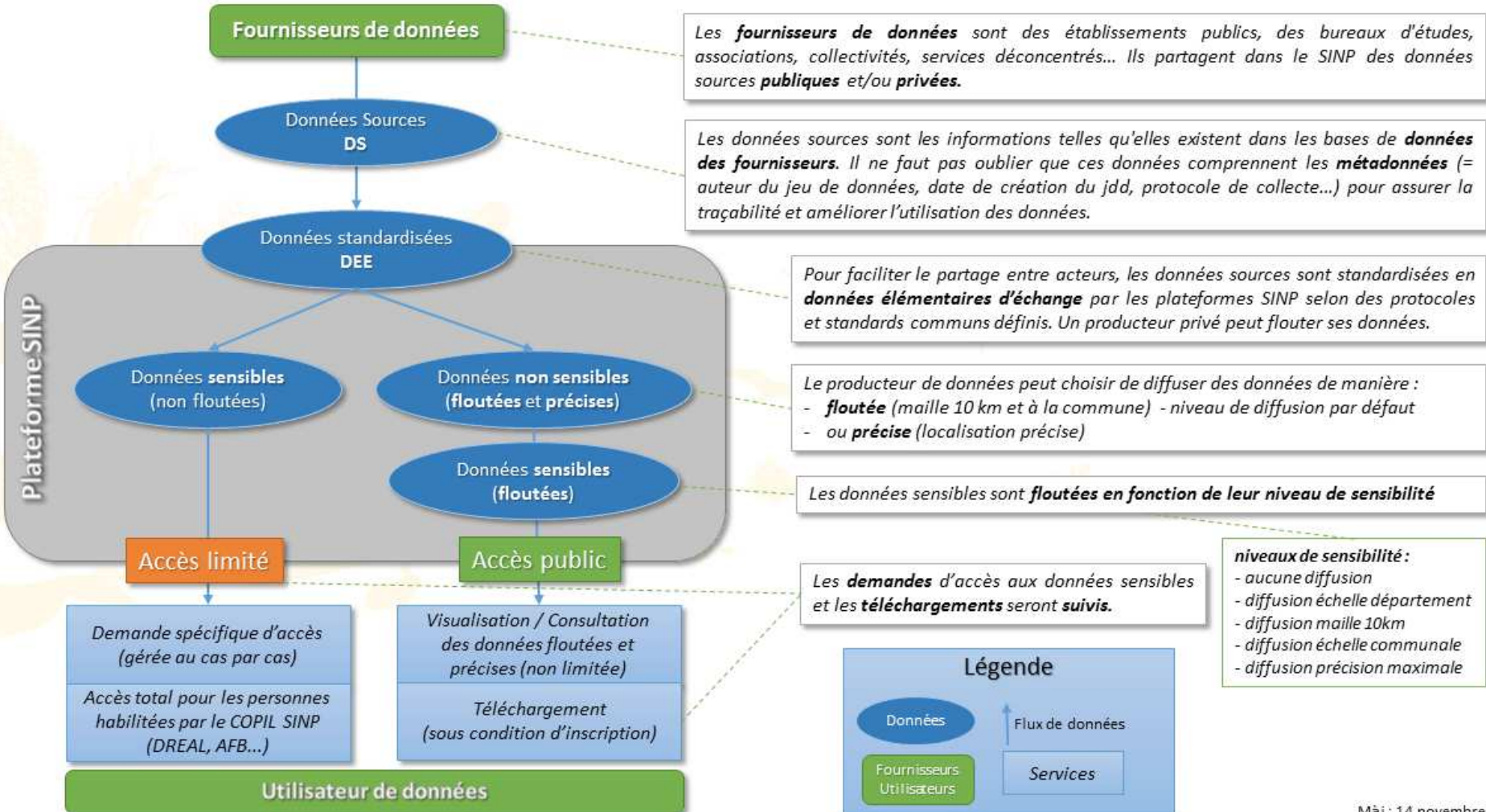
Annexe 10 : Position du PIFH dans l'architecture du SINP national et échanges de données

Document évolutif consultable sur www.pifh.fr à la rubrique [Téléchargement](#)

Architecture générale du SINP



La diffusion des données selon le nouveau protocole



Les **fournisseurs de données** sont des établissements publics, des bureaux d'études, associations, collectivités, services déconcentrés... Ils partagent dans le SINP des données sources **publiques** et/ou **privées**.

Les données sources sont les informations telles qu'elles existent dans les bases de **données des fournisseurs**. Il ne faut pas oublier que ces données comprennent les **métadonnées** (= auteur du jeu de données, date de création du jdd, protocole de collecte...) pour assurer la traçabilité et améliorer l'utilisation des données.

Pour faciliter le partage entre acteurs, les données sources sont standardisées en **données élémentaires d'échange** par les plateformes SINP selon des protocoles et standards communs définis. Un producteur privé peut flouter ses données.

Le producteur de données peut choisir de diffuser des données de manière :
 - **floutée** (maille 10 km et à la commune) - niveau de diffusion par défaut
 - ou **précise** (localisation précise)

Les données sensibles sont **floutées en fonction de leur niveau de sensibilité**

Les **demandes d'accès** aux données sensibles et les **téléchargements** seront **suivis**.

- niveaux de sensibilité :**
- aucune diffusion
 - diffusion échelle département
 - diffusion maille 10km
 - diffusion échelle communale
 - diffusion précision maximale



